



Metz et Nancy : un destin lié

Octobre 2008

En 1999, en France métropolitaine, environ 22,8 millions de personnes, dont 816 000 en Lorraine, exercent leurs professions dans divers domaines (fabrication, gestion, distribution, services de proximité, commerce inter-entreprises, etc.). Avec plus de 160 000 emplois chacune en 1999, les aires urbaines de Metz et de Nancy se situent respectivement aux 16^{ème} et 17^{ème} rangs des 354 aires urbaines françaises, en termes d'emploi. L'administration publique et la gestion sont des activités très présentes dans ces deux aires urbaines. Dans d'autres domaines, Metz et Nancy sont complémentaires. La fabrication est particulièrement importante à Metz. La santé et l'action sociale sont mieux représentées à Nancy. De par ces spécificités, l'aire urbaine de Metz est comparable en 1999 à celles de Caen, de Colmar ou d'Amiens, celle de Nancy se situe dans le même ensemble que quelques grandes aires urbaines françaises (Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Dijon).

En 1999, environ 22,8 millions de personnes occupent un emploi en France métropolitaine, dont 816 000 en Lorraine. Elles exercent leurs professions dans des domaines aussi divers que la fabrication, la gestion, la distribution, l'agriculture, les services de proximité, le commerce inter-entreprises, etc.

Deux domaines prédominent en termes d'emploi. D'une part, les activités de gestion dans les entreprises, les banques ou les assurances, regroupent 12,6% des emplois au niveau national, et 10,4% en Lorraine. D'autre part, le domaine de la fabrication concentre 11,2% des effectifs en France, et 15,1% en Lorraine. L'emploi des cadres représente près d'un emploi sur neuf en France métropolitaine, mais seulement un sur onze en Lorraine.

Dotée d'aires urbaines très hétérogènes en termes de population et d'emploi, la Lorraine

compte deux villes à fort rayonnement. Avec plus de 160 000 emplois chacune en 1999, les aires urbaines de Metz et de Nancy se situent respectivement aux 16^{ème} et 17^{ème} rangs des 354 aires urbaines françaises en termes d'emploi et au 18^{ème} et 14^{ème} en termes d'emploi des cadres. Elles représentent à elles seules près de 41% de l'emploi lorrain.

Elles ont quelques points communs : une part importante du nombre d'emplois dans l'administration publique (11,9% de l'emploi total pour Metz, 10,6% pour Nancy, contre 8,8% en moyenne nationale) et dans la gestion (11,6% à Metz, 12,7% à Nancy, contre 12,6% en France).

Dans d'autres domaines, elles sont complémentaires. À Metz, près de 11% des travailleurs ont un métier en lien avec la fabrication de biens matériels et d'énergie



(7,8% à Nancy et 11,2% au niveau national). À Nancy, les professions de la santé et de l'action sociale représentent 10,5% des emplois (7,2% à Metz et 7,5% en France).

Nancy avec les grandes aires urbaines françaises en 1999

Selon leurs spécificités, les aires urbaines françaises peuvent être rassemblées en six groupes. En 1999, l'aire urbaine de Nancy se situe dans le même ensemble que les grandes agglomérations françaises (Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, Montpellier, etc.). Elle est particulièrement proche, au sein de ce groupe, de Cham-

béry, Dijon, Marseille et Bordeaux. Dans cet ensemble d'aires urbaines, en moyenne, les personnes exerçant un métier dans la conception-recherche, le commerce inter-entreprises et la santé-action sociale sont plus représentées que dans les autres aires urbaines françaises.

Metz, avec son aire urbaine, se rapproche plutôt de Caen, Colmar, Amiens, Limoges, Clermont-Ferrand et Tours. En moyenne, ces aires urbaines, de taille plus modeste que les précédentes, sont mieux dotées en professions dans les domaines de l'agriculture, de la fabrication et de l'administration publique.

Un autre ensemble d'aires urbaines inclut Thionville et Longwy. De taille moyenne, ces aires urbaines, situées pour la plupart dans le nord de la France, se distinguent des autres aires urbaines françaises par leurs spécificités dans les domaines de la fabrication, de l'agriculture et de l'entretien-réparation.

Également dans le nord de la France, un autre groupe, constitué de petites aires urbaines, intègre la moitié des aires urbaines lorraines, dont Forbach, Sarreguemines, Creutzwald et Pont-à-Mousson. Les activités de fabrication caractérisent cet ensemble très spécifique.

Un cinquième ensemble d'aires urbaines comprend Verdun, Bar-le-Duc, Lunéville et Toul. Cet ensemble est spécifique notamment dans les services à la population (santé-action sociale, services de proximité, administration publique) et dans les activités d'agriculture, de distribution et de construction.

Enfin, Paris se distingue naturellement des autres aires urbaines françaises. Les métiers de prestations intellectuelles, de culture et de loisirs, de commerce inter-entreprises, de gestion et de conception-recherche y sont nettement plus présents qu'ailleurs.

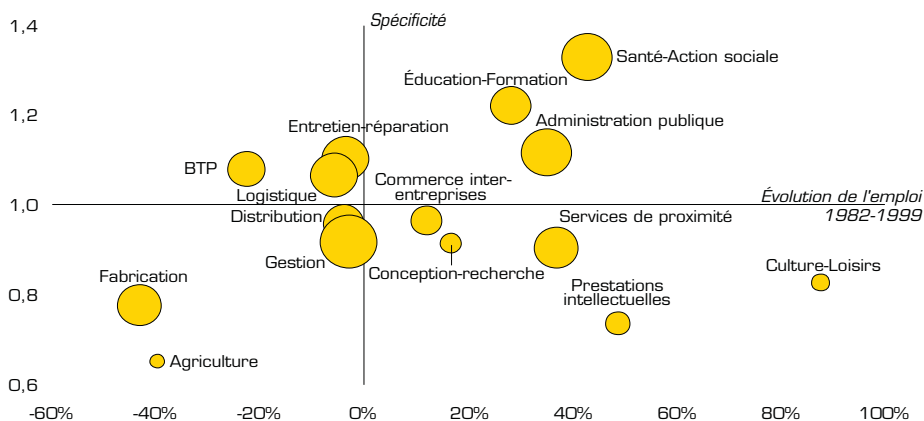
Depuis 1982, ces ensembles d'aires urbaines sont restés homogènes. En 1982 déjà, Nancy avait une structure économique proche de Bordeaux, Dijon et Chambéry, spécifiques dans les activités de santé et d'action sociale, et de commerce inter-entreprises. Metz était comparable aux aires urbaines de Caen, Colmar et Amiens, caractérisées par des spécificités dans l'administration publique, l'entretien-réparation et la fabrication.

Le rôle moteur du commerce inter-entreprises

Entre 1982 et 1999, certaines aires urbaines ont été plus dynamiques que les autres en termes d'évolution de l'emploi. À Montpel-

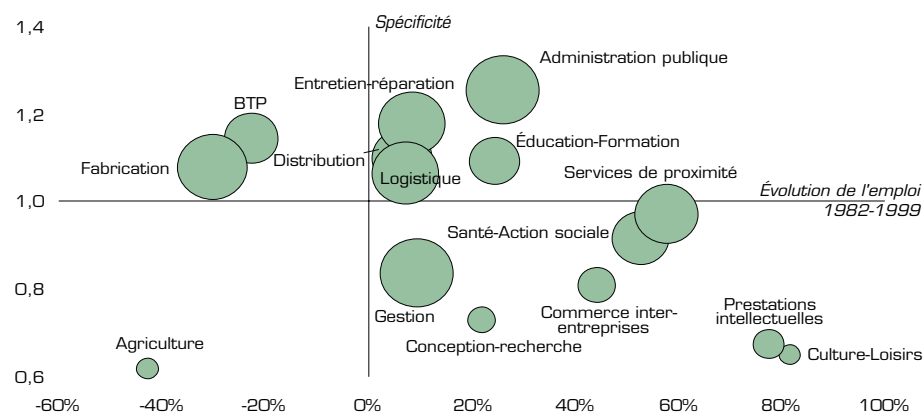
Nancy bien positionnée sur la santé et l'action sociale

Spécificité de l'aire urbaine de Nancy par rapport aux autres aires urbaines françaises en 1999



Metz : capitale administrative

Spécificité de l'aire urbaine de Metz par rapport aux autres aires urbaines françaises en 1999



Note de lecture : la surface des cercles représentant les fonctions est proportionnelle aux effectifs dans chaque fonction en 1999 : 17 200 pour la santé-action sociale à Nancy, 20 000 pour l'administration publique à Metz, etc. La spécificité est le rapport entre le poids de la fonction dans l'aire urbaine et le poids de la fonction dans l'ensemble des aires urbaines françaises (hors Corse). Une spécificité de 1 indique que la fonction est aussi représentée dans l'aire urbaine que dans les autres aires urbaines françaises. Une spécificité supérieure à 1 indique qu'elle est plus présente dans l'aire urbaine.

Source : Insee, Recensements de la population de 1982 et de 1999

lier, Toulouse et Rennes, l'emploi a fortement augmenté. En Lorraine, la hausse de l'emploi a été particulièrement élevée à Metz (+8,6%), moins marquée à Nancy (+2,2%).

Dans une aire urbaine, la croissance de l'emploi entre 1982 et 1999 est liée en grande partie à la vigueur du commerce inter-entreprises. Dans une moindre mesure, les activités liées à

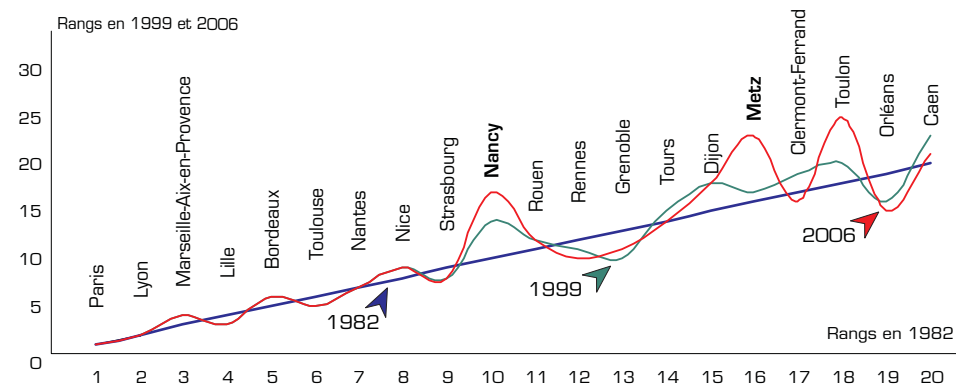
l'enseignement, à la formation professionnelle et aux services de proximité ont elles aussi un impact sur l'emploi. À l'inverse, dans la plupart des aires urbaines où les activités de fabrication étaient dominantes, l'emploi a reculé entre 1982 et 1999.

Dans le domaine du commerce inter-entreprises, Metz a montré plus de dynamisme que Nancy entre 1982 et 1999, avec la création d'environ 1 750 emplois, contre seulement 700 à Nancy. Toutefois, les aires urbaines de Metz et de Nancy, qui se situaient en 1982 aux 16^{ème} et 10^{ème} rangs des aires urbaines françaises pour le nombre d'emplois dans le commerce inter-entreprises, ne sont plus qu'aux 23^{ème} et 17^{ème} rangs en 2006.

En matière de prestations intellectuelles (architectes, notaires, experts comptables, etc.), Metz et Nancy ont créé des emplois entre

Commerce inter-entreprises : Nancy et Metz en recul

Rangs de classement par année pour le volume d'emploi dans la fonction commerce inter-entreprises

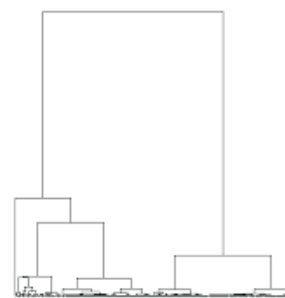
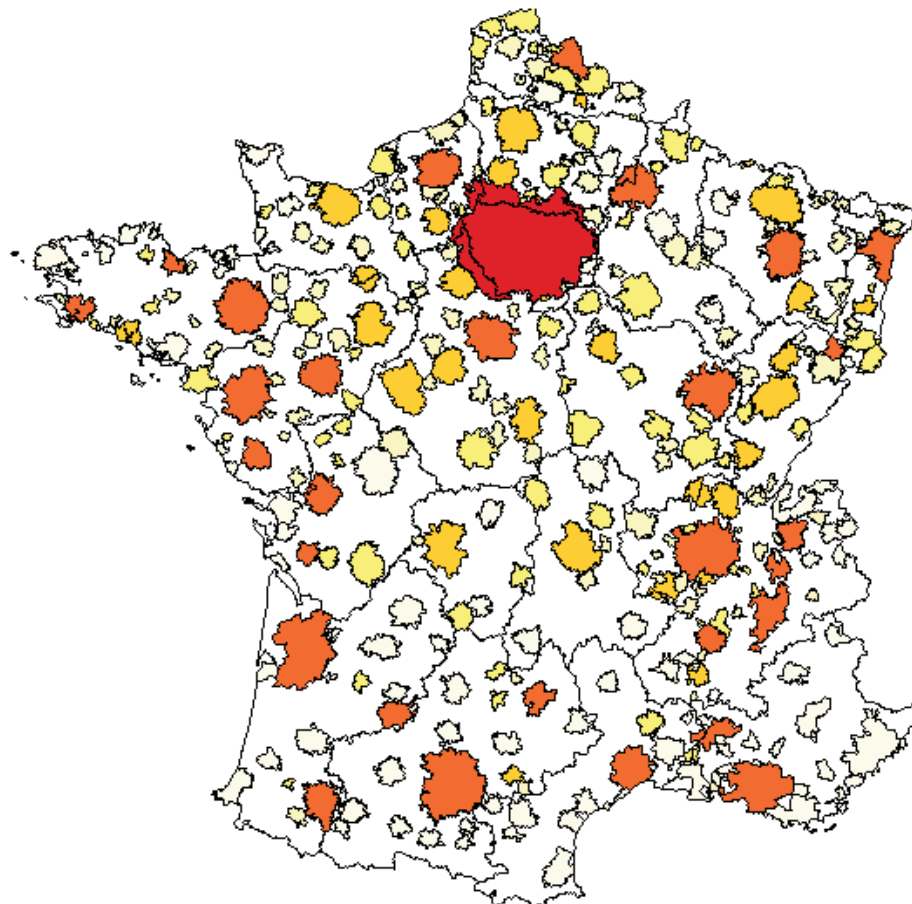


Note de lecture : Nancy se situe au 10^{ème} rang en 1982 et au 17^{ème} rang en 2006 des aires urbaines françaises en termes d'effectifs dans le commerce inter-entreprises

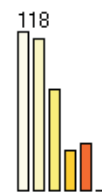
Sources : Insee, Recensements de la population de 1982 et de 1999, Dads 2006

Nancy dans le même ensemble que les grandes aires urbaines françaises en 1999

Typologie des indices globaux de spécificités fonctionnelles bilatérales en 1999



© IGN Insee 2008



Nombre d'aires urbaines dans chaque ensemble

Source : Insee, Recensement de la population de 1999

Savoir plus :

- Mutations économiques des villes françaises depuis 1962 : retour sur le système des villes lorraines, Qiang Fu, Christian Calzada, Insee Lorraine, juillet 2007.
- L'attractivité des métropoles moyennes en France, Gérard-François Dumont, DIACT, novembre 2006.
- Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000, Fabien Paulus, Université de géographie de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004.
- La Lorraine face à son avenir, Insee Lorraine, juin 2003.

Site internet :
www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2008

1982 et 1999 (1 800 à Metz et 1 450 à Nancy). En 2006, les deux aires urbaines se situent respectivement aux 16^{ème} et 17^{ème} rangs des aires urbaines françai-

ses. Ce positionnement a peu évolué entre 1982 et 2006.

■ Laurence LABOSSE

■ Christian CALZADA

Une nouvelle nomenclature

Dans cette étude, une nouvelle nomenclature Insee est utilisée. Quinze grandes fonctions ont été définies grâce à des regroupements pertinents de professions (à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles). Une codification des professions avait déjà été réalisée dans la première moitié des années 90 par Damette et Beckouche. Il a paru nécessaire de la faire évoluer : dans son contenu, pour mieux décrire les activités de services et leur spécificité, et pour pouvoir analyser tous les types de territoires ; mais aussi dans les dénominations des fonctions, pour la rendre plus accessible et plus facilement utilisable dans les restitutions d'étude.

Méthodologie

Les six groupes d'aires urbaines décrits dans l'étude ont été déterminés grâce à une classification ascendante hiérarchique (méthode de Ward), menée sur le tableau des indices de spécificité bilatérale des aires urbaines de France métropolitaine en 1999 (hors aires urbaines de Corse). Pour tenir compte de l'hétérogénéité des tailles de chaque aire urbaine, une pondération par le nombre d'emplois a complété l'analyse. L'indice de spécificité bilatérale permet de comparer deux à deux toutes les aires urbaines du territoire. Plus il est proche de 0, plus les structures économiques des deux aires urbaines concernées se ressemblent. S'il est proche de 1, les deux zones sont très différentes.

La spécificité est le rapport entre le poids de la fonction dans l'aire urbaine et le poids de la fonction dans l'ensemble des aires urbaines françaises (hors Corse). Une spécificité de 1 indique que la fonction est aussi représentée dans l'aire urbaine que dans les autres aires urbaines françaises. Une spécificité supérieure à 1 indique qu'elle est plus présente dans l'aire urbaine.

Modèle de spécialisation fonctionnelle

L'objectif est ici d'évaluer l'importance relative des caractéristiques initiales de spécialisation des aires urbaines sur la croissance de l'emploi. Les résultats du modèle montrent qu'une spécificité initiale dans la fonction commerce inter-entreprises a favorisé la croissance de l'emploi sur la période 1982-1999, a contrario d'une spécificité dans les fonctions de fabrication et de distribution. L'analyse par taille d'aire urbaine montre que cette relation se manifeste dès la tranche des 100 000 habitants.

Soit g_i , le taux de croissance annuel moyen de l'emploi fonctionnel, total ou cadre, d'une aire urbaine i sur la période observée 1982-1999 :

$$g_i = \frac{1}{17} [\ln y_{i,1999} - \ln y_{i,1982}]$$

Le modèle s'écrit :

$$g_t = \alpha S + \beta y_0 + \gamma X_0 + \varepsilon \quad \text{avec : } \varepsilon \approx N(0, \sigma_\varepsilon^2)$$

g_t : vecteur de dimension $(N, 1)$ des taux de croissance annuels moyens des logarithmes du total de l'emploi fonctionnel des aires urbaines entre la date 0 (1982) et la date T (1999).

S : vecteur somme de dimension $(N, 1)$.

y_0 : vecteur des niveaux des logarithmes du total de l'emploi fonctionnel des aires urbaines à la date initiale 0 (1982).

X_0 : vecteur des logarithmes des coefficients de spécificités par fonction et aire urbaine à la date initiale 0 (1982).

On s'attend à ce que β soit négatif et significatif, ce qui traduit un processus de convergence.

L'estimation est réalisée par la méthode des moindres carrés ordonnés [LTS, ROUSSEUW P.J., 1984].